

## France, « Océalliance-Mariteam », premier mareyeur du littoral

Le nouveau groupe réunit une douzaine de sociétés actives sur les 29 criées de la façade atlantique. Il prévoit une diversification dans les coquillages et dans les poissons tranchés et surgelés

Elles s'appellent Foro Marée (La Rochelle), Les Viviers du Diben (Plougasnou), Furic marée (Le Guilvinec), Lozach (Concarneau)... En tout, une douzaine de sociétés qui achètent sardines, turbots, soles, limandes dans 29 criées de la façade atlantique. Depuis quelques jours et après le feu vert de l'Autorité de la concurrence, ces sociétés de mareyage forment le groupe Océalliance-Mariteam. Le numéro un français du secteur.

Celui-ci est né du rapprochement de deux entités. D'abord Mariteam, basé à Lormont (Gironde), ex-société GS Invest rachetée en 2011, recapitalisée et redressée par le fonds d'investissement Perceva. Quelques années plus tard, celui-ci rachète l'entreprise familiale Océalliance, née en 1920 au Guilvinec. Océalliance et Mariteam ont scellé leur rapprochement cet été.

### **QUELQUES CHIFFRES**

La France est le quatrième pays européen producteur de produits de la pêche : 463 000 tonnes de 150 espèces de poissons, hors aquaculture. En valeur, la filière « pèse » près de 2 milliards d'euros. La première vente en marée représente près de 1 milliard d'euros. Le mareyage compte quelque 300 entreprises, dont une vingtaine réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 20 millions d'euros. Avec une activité de mareyage de 140 millions d'euros, Océalliance-Mariteam assure ainsi un peu plus de 14 % du marché (sources : FranceAgrimer, Océalliance-Mariteam).

### **Foro Marée conforté**

« Il s'agit de deux sociétés de même taille et ayant une complémentarité géographique », résume Fabrice Guyot, 51 ans, qui vient de prendre la présidence du groupe. Un nouveau siège social est en cours d'installation à Nantes, mais les sites administratifs de Lormont et du Guilvinec sont maintenus. Le groupe (170 millions d'euros de chiffre d'affaires) emploie 400 personnes. Des recrutements sont en cours dans les services marketing, logistique et qualité.

Ce rapprochement n'est qu'une étape. D'abord, le groupe conserve toutes ses entités implantées sur le littoral atlantique : Foro, Furic, etc. « Parce que, même dans le mareyage il y a une image de terroir liée à la spécialisation des ports dans certaines espèces de poisson », analyse Fabrice Guyot.

### **Un pas vers les crustacés**

Ensuite, Océalliance-Mariteam a désormais la capacité de proposer une plus large gamme de poissons à ses gros clients, notamment de la grande distribution. Ce capital sera renforcé. Le groupe a des implantations fortes dans le Sud-Ouest et la Bretagne-Sud et compte se développer en Bretagne-Nord et sur le littoral normand. Ceci passerait par le rachat de mareyeurs locaux. « Nous souhaitons aussi

compléter nos familles de produits en ajoutant aux poissons davantage de coquillages et de crustacés », annonce Fabrice Guyot.

Autre piste de développement : l'exportation. Elle représente déjà 20 % du chiffre d'affaires. Océalliance-Mariteam est bien présent en Espagne et en Écosse, où il possède une filiale.

### **Des poissons tranchés**

Le nouveau groupe souhaite enfin apporter de la valeur ajoutée aux produits de la mer. À l'heure actuelle, le mareyage représente 80 % du chiffre d'affaires du groupe, 20 % provenant d'une activité de grossiste sur un marché haut de gamme (Mariteam gastronomie) à Paris et dans le Sud-Ouest.

La valeur ajoutée passera par une première transformation du poisson, sans aller jusqu'aux plats cuisinés. Océalliance-Mariteam a déjà, par exemple, l'expérience des langoustines cuites. Il s'agirait de développer cette filière des produits tranchés, surgelés ou cuits. Une nouvelle activité pour laquelle Foro Marée à La Rochelle, premier mareyeur du Sud-Ouest, serait bien placé.

L'ensemble de ces projets fait actuellement l'objet d'un plan de financement avec Perceva. Océalliance-Mariteam vise un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros en 2020.

Source : <http://www.sudouest.fr/2015/11/19/le-premier-mareyeur-du-littoral-2190341-1391.php>